

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES  
COMTÉ DE SAGUENAY  
PROVINCE DE QUÉBEC*

---

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 8 juin 2015, à 19h à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents :           Monsieur le maire  
Francis Bouchard

Madame la conseillère  
Manon Brassard

Messieurs les conseillers  
Martin Gagné  
Luc Gilbert  
Charles Lessard

Sont absents :           Madame           Johanne Bouchard  
Monsieur           Réjean Lacasse

Est également présente : La directrice générale et secrétaire-trésorière,  
Madame Lynda Tremblay

---

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Dépôt et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2015;
4. Dépôt de la liste des comptes de mai 2015;
5. Camping Bon-Désir :
  - 5.1. Dépôt du rapport d'activités du comité de gestion,
  - 5.2. Dépôt de la liste des comptes de mai 2015,
  - 5.3. Projet d'aménagement d'équipements récréatifs et d'infrastructures au Camping Bon-Désir présenté à Développement Économique Canada (DEC) - demande de décret d'autorisation au Secrétariat aux affaires intergouvernementales (SAIC) dans le but de conclure une entente entre la municipalité, organisme assujéti à la Loi sur le Ministère du Conseil exécutif (M-30), et le gouvernement fédéral;
6. Période de questions;
7. Adoption du second projet de règlement numéro 2015-095 modifiant le règlement de zonage numéro 2010-050 dans le but de permettre l'implantation d'une tour de communication et ses installations dans la zone 100-F;
8. Projet d'implantation d'un système serveur réseau à l'édifice municipal et achat de 3 ordinateurs en remplacement de vieux postes – choix d'un fournisseur;
9. Achat d'un climatiseur pour le bureau municipal – acceptation d'une proposition d'un fournisseur;

10. Achat de caméras pour l'édifice municipal – acceptation d'une proposition d'un fournisseur;
11. OMH des Bergeronnes - dépôt des états financiers 2014;
12. Vente de camions de pompier – acceptation d'offres d'achat;
13. Projet de mise aux normes de l'eau potable, des égouts et des chaussées – offre de services pour travaux d'auscultation visuelle de la chaussée;
14. CPE la Giroflée – diminution de l'aide financière du gouvernement de 50%;
15. Quai de la Pointe-à-John – recherche de financement pour les travaux de dragage du chenal d'accès à la marina et achat de pontons – offre de services de la firme Lemay + DAA stratégies;
16. Convention de location de la marina avec les Croisières Essipit – tarification pour 2015, 2016 et 2017;
17. Demande d'autorisation de lotissement adressée à la Commission du territoire agricole par Madame Renelle Hovington dans le but de permettre l'implantation d'une ferme sur une partie du lot 4 343758 – autorisation de la municipalité;
18. Demande d'achat d'un terrain municipal situé au Lac-Gobeil et correspondant au lot 4 342 967;
19. Explos-Nature – offre de services pour le camp de jour scientifique à la population locale;
20. Corporation des services Universitaires secteur ouest Côte-Nord – demande d'appui à une démarche auprès du Ministère de l'Éducation, Enseignement Supérieur et Recherche (MEESR) dans le but de faire progresser les discussions vers des avenues plus positives;
21. Pacte fiscal transitoire 2015 concernant les transferts financiers aux municipalités – appui à la FQM dans une démarche de négociation proposée par les délégués au Grand Rendez-vous des régions auprès du gouvernement du Québec avant la signature du prochain pacte fiscal;
22. Correspondance et informations :
  - MTQ – lettre du 20 mai 2015 signifiant l'abandon de gestion de la rue Principale;
  - CPE la Giroflée de Forestville – situation actuelle,
  - Culture pour tous – invitation à participer aux 19<sup>e</sup> journées de la culture et à proclamer le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants « Journées de la culture »;
  - Dossier de restructuration du réseau des offices d'habitation du Québec – document concernant l'organisation collaborative transmis par le Regroupement des Offices d'habitation du Québec (ROHQ) en mai 2015,
  - FQM – invitation au 74<sup>e</sup> congrès annuel,
  - Office des personnes handicapées – La Semaine québécoise des personnes handicapées nous invite à l'action,
  - Chercheur à l'UQAR – demande d'appui pour le projet sur l'érosion côtière,
23. Demandes de commandites, d'aide financière ou de cotisation annuelle :

- Popote roulante « Les délices Maison » - demande d'aide financière,
- Comité du Festival de la baleine bleue – demandes en vue de la tenue du festival 2015,
- Chevaliers de Colomb - demande de contribution financière,
- Association forestière Côte-Nord – cotisation annuelle,
- Comité de parents des Bergeronnes – demande d'aide pour l'inscription des enfants au camp de jour de l'Explos-Nature,
- Randonnée vélo santé ALCOA – participation municipale,
- Clinique de golf à Tadoussac – demande de participation financière pour l'inscription des jeunes des Bergeronnes.

24. Varia :

24.1.1.

24.1.2.

24.1.3.

25. Période de questions;

26. Fermeture de l'assemblée.

---

## OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le maire constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

### **15-06-1888 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné  
 APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec la modification suivante :

- Retrait du point 14 « CPE la Giroflée – CPE la Giroflée – diminution de l'aide financière du gouvernement de 50%; » décalant ainsi les autres points de 1,
- Modification du point 15, lire « Quai de la Pointe-à-John – production d'un plan d'affaires pour la recherche de financement pour les travaux de dragage du chenal d'accès à la marina et achat de pontons – offre de services de la firme Lemay + DAA stratégies »

et que l'item « VARIA » soit maintenu ouvert.

### **15-06-1889 Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2015**

---

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Brassard  
 APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2015, tel que présenté.

**15-06-1890 Dépôt de la liste des comptes de mai 2015 pour la municipalité et la salle de quilles**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
 APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée :

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT de mai 2015

Je, Lynda Tremblay, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant **148 710.22 \$** pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES  
 MUNICIPALITÉ**

LISTE DES COMPTES À PAYER 2015-05		
Art Lettrage	Affiche pêche au mollusque	20.00 \$
Consortium TDA Roche	Réfection du quai	5 857.42 \$
Élise Guignard	Vérification comptable administration, état financier régie de développement 5	15 981.53 \$
Environnex	Test d'eau mensuel	81.15 \$
Enviro-Tech	Déglacage Centre Paul-Albert Jean, crédit	4 423.71 \$
Équipements GMM	Location photocopieur, location photocopieur	138.58 \$
Éthier Avocat	Mandat récupération de taxes janvier à mars 2015	94.15 \$
Extermination Sirois	Capture d'animaux	120.72 \$
Festi-livre	Billet souper Festi-livre remboursement 1 billet	75.00 \$
Formules Municipales	Dossier pour demande de permis	148.92 \$
G.L.R.	Aliments	19.74 \$
Garage J. Boulianne	Pièces pour camion incendie	67.48 \$
Groupe CCL	Permis de construction	78.36 \$
Les Entreprises Carl Brassard	Bottes 136.06\$, mise aux normes aréna MMQ, entretien lumières de rues avril	1 114.50 \$
Louis-Philippe Lepage	Sac à ordure, crédit câbles	30.58 \$
Papeterie du Fleuve	Fourniture de bureau	274.85 \$
Papeterie Escoumins	Feuilles plastifiées	34.97 \$
Plomberie Conrad Martel	Dégeler eau Centre Paul-Albert Jean -localisation par caméra, dégelier eau 54 rue Principale	1 177.74 \$
Produits BCM Ltée	Changement tuyaux Centre Paul-Albert Jean - matériaux Centre Paul-Albert Jean - location machine à percer achat tuyauterie aménagement camping phase II	3 362.01 \$
Restaurant du Boisé	Repas intervention incendie	63.18 \$
Roger Savard inc.	Remorquage camion 969	229.95 \$

S.R.V. (Constructions)	Dégeler eau Centre Paul-Albert Jean et changer les tuyaux, menuiserie aménagement camping phase II , menuiserie aménagement camping phase II	8 746.44 \$	
Service Pause Café Mat inc.	Fourniture café pour machine couloir	134.90 \$	
Signalisation Inter-ligne	Nettoyage des rues	1 201.49 \$	
Stantec	Mise au normes eau et égout	14 528.24 \$	
Strib	Carnets d'arpentage	23.97 \$	
Terrassement et Pavage SL inc.	Contrat déneigement 2014-2015 caserne-SDQ-déglacé stationnement aréna et déneigé fossé rang St-Joseph pour la fonte des neiges - profilage fossés lac Gobeil - balayage côte du Lac	5 303.16 \$	
Tremblay Bois Mignault Lemay	Aménagement Phase II Camping - revendications territoriales - béton quai, service première ligne	11 625.17 \$	
Vip Kenwood	Entretien télécommunication	173.27 \$	
<b>TOTAL:</b>		<b>75 131.18 \$</b>	
<b>LISTE DES DÉBOURSÉS 2015-05</b>			
La Croix Bleue	Cotisation assurance collective	1 517.03 \$	5169
Luc Caron	Réclamation	258.34 \$	5171
Valérie Hovington	Achat fourniture de bureau	40.39 \$	5175
Francis Bouchard	Déplacement	20.03 \$	5176
Pascal Gaudreault	Congrès transport hébergement	1 056.10 \$	5177
Guylaine Bouchard	Rémunération conditionnement	397.50 \$	5178
Petite Caisse	Timbres, entretien salle de quilles	96.22 \$	5179
Poste Canada	Timbres	292.67 \$	5180
Transport Larouche	Déneigement versement 6 dernier mai	17 216.34 \$	5182
Antonin L'Heureux	Rémunération location salle polyvalente	105.00 \$	5183
Pascal Gaudreault	Frais déplacement salon de l'emploi à Tadoussac	20.70 \$	5184
Alain Gauthier	Fil pour installation audio caserne	45.00 \$	5185
Michel Lamontagne	Frais déplacement salon de l'emploi à Tadoussac et intervention à Sacré-Cœur	91.80 \$	5186
Valérie Hovington	Rémunération bibliothèque	300.00 \$	5187
Fisa	Cotisation syndicale	88.28 \$	5188
Municipalité Escoumins	Location équipement et temps d'homme pour travaux effectués en août 2014	321.93 \$	5189
Camping Bon-Désir	Remboursement TPS reçu par dépôt direct à la Municipalité	14.30 \$	5215
Poste Canada	Info municipal	59.95 \$	5216
MRC Haute-Côte-Nord	Quote-part matières résiduelles	32 734.00 \$	5221
Hydro-Québec	Électricité lumières de rues 68 jours	208.99 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité caserne 30 jours	425.88 \$	Accès D
Revenu Canada	Retenues à la source	3 360.58 \$	Accès D
Revenu Québec	Retenues à la source	8 057.11 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité lumières de rues base plein air 61 jours	33.19 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité hangar 61 jrs	73.65 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité station chlore 68 jours	285.41 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité station pompage 68 jrs	519.03 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité lumières de rues	1 077.53 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité aréna 69 jrs	1 097.06 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité édifice 61 jrs	1 229.18 \$	Auto
Standard life	Cotisation RPA	1 701.36 \$	Auto
<b>SOUS-TOTAL:</b>		<b>72 744.55 \$</b>	
<b>TOTAL:</b>		<b>147 875.73 \$</b>	

**DÉPENSES  
SALLE DE QUILLES**

<b>LISTE DES COMPTES À PAYER 2015-05</b>			
G.L.R.	Achats alimentation et produits de nettoyage	299.45 \$	
<b>TOTAL:</b>		<b>299.45 \$</b>	
<b>LISTE DES DÉBOURSÉS 2015-05</b>			
Vidéotron	Téléphone et câble	102.51 \$	5181
S.A.Q	Alcool	370.59 \$	5214
Visa Desjardins	Location machine paiement direct	61.94 \$	Auto
<b>SOUS-TOTAL:</b>		<b>535.04 \$</b>	
<b>TOTAL:</b>		<b>834.49 \$</b>	

**Camping Bon-Désir :**

**15-06-1891 Dépôt du rapport d'activités du comité de gestion du Camping Bon-Désir**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné  
 APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE PRENDRE ACTE du rapport d'activités déposé par le comité de gestion du camping et d'entériner les actes posés par le comité pour le mois de mai 2015, tels que mentionnés dans le rapport.

**15-06-1892 Dépôt de la liste des comptes de mai 2015**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Brassard  
 APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée :

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT de mai 2015

Je, Lynda Tremblay, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant **17 148.14 \$** pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES  
CAMPING BON-DÉSIR**

<b>LISTE DES COMPTES À PAYER 2015-05</b>			
Art Lettrage	Affiche plan camping	2 583.00 \$	
Communication Radiotech	Location radio	68.81 \$	
Constructions SRV	Rénovation guérite	3 166.41 \$	
Daniel-Bertrand Bouchard	Réparation laveuse	64.00 \$	

Entrepôt de Produits bureau	Cartouche d'encre	278.24 \$	
Eugène Allard	Fourniture pour entretien ménager et salle publique	843.95 \$	
Location Yvan Lessard	Location outils	33.90 \$	
Louis-Philippe Lepage	Quincailleries et matériaux	747.37 \$	
Louis-Philippe Lepage	Quincailleries et matériaux	948.19 \$	
Pièces d'Autos Deschênes	Batteries pour équipement motorisé	1 310.72 \$	
Rénovations JMBR	Matériaux et Quincaillerie	2 195.62 \$	
<b>TOTAL:</b>		<b>12 240.21 \$</b>	
<b>LISTE DES DÉBOURSÉS 2015-05</b>			
Réjean Lacasse	Adaptateur	137.88 \$	392
Francis Bouchard	Frais déplacement	20.03 \$	393
Ministre des Finances	Permis alimentaire	359.00 \$	394
Gagnon Frère Chicoutimi	Équipement pour chalet	2 689.11 \$	395
Renaud Bouchard	Frais déplacement	70.00 \$	403
Petite caisse	Fond de caisse	500.00 \$	404
Roger Gagnon	Pinceau et rouleau	17.53 \$	405
Renaud Bouchard	Frais déplacement	70.00 \$	406
Poste Canada	Info municipal offres d'emplois	59.95 \$	407
Bell Mobilité	Frais internet	11.85 \$	Accès D
Carte Corpo-Rate	Essence et huile	179.47 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	30.73 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	30.73 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	37.28 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	87.41 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	122.70 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	147.59 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	239.01 \$	Accès D
Visa Desjardins	Location paiement directe	97.66 \$	Auto
<b>SOUS-TOTAL:</b>		<b>4 907.93 \$</b>	
<b>TOTAL:</b>		<b>17 148.14 \$</b>	

**15-06-1893 Projet d'aménagement d'équipements récréatifs et d'infrastructures au Camping Bon-Désir présenté à Développement Économique Canada (DEC) - demande de décret d'autorisation au Secrétariat aux affaires intergouvernementales (SAIC) dans le but de conclure une entente entre la municipalité, organisme assujetti à la Loi sur le Ministère du Conseil exécutif (M-30), et le gouvernement fédéral**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a présenté un projet d'aménagement d'équipements récréatifs et d'infrastructures au Camping Bon-Désir à Développement Économique Canada;

CONSIDÉRANT QU'aux fins de conclure une entente entre une municipalité, organisme assujetti à la Loi sur le Ministère du Conseil exécutif (M-30), et le gouvernement fédéral, un décret d'autorisation du Secrétariat aux affaires intergouvernementales (SAIC) doit être émis;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
 APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité transmette une demande de décret d'autorisation au Secrétariat aux affaires intergouvernementales (SAIC) dans le but de conclure une entente entre la municipalité, organisme assujetti à la Loi sur le Ministère du Conseil exécutif (M-30), et le gouvernement fédéral dans le

cadre du projet d'aménagement d'équipements récréatifs et d'infrastructures au Camping Bon-Désir que la municipalité a présenté à DEC.

**Période de questions :**

Le maire répond aux questions de l'assistance

**15-06-1894 Adoption du second projet de règlement numéro 2015-095 modifiant le *Règlement de zonage* numéro 2010-050 et ses amendements en vigueur afin de permettre d'implanter et de régir une seule antenne de télécommunication dans la zone 100-F**

---

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Bergeronnes est régie par le *Code municipal* et par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage numéro 2010-050 et ses amendements en vigueur s'appliquent au territoire municipal ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a jugé à propos de modifier le règlement de zonage au regard des objets du présent règlement ;

CONSIDÉRANT QUE les plans sous les numéros 2015-095-01, 2015-095-02, sont joints au présent règlement pour en faire partie intégrante à toutes fins que de droits;

CONSIDÉRANT QUE le feuillet de spécifications sous le numéro 2015-095-03 joint au présent règlement modifie la grille des spécifications en vigueur à l'égard de la zone concernée et fait partie intégrante du présent règlement à toutes fins que de droits ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de présentation du règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 9 mars 2015 ;

CONSIDÉRANT QU'un premier projet de règlement a été adopté à la séance ordinaire du 11 mai 2015;

CONSIDÉRANT QU'une consultation publique a été tenue le 1er juin 2015;

POUR CES MOTIFS,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'adopter le second projet de règlement numéro 2015-095 modifiant le *Règlement de zonage* portant le numéro 2010-050, lequel décrète et statue ce qui suit:

1. PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante à toutes fins de droit.

2. MODIFICATION DE LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS POUR LA ZONE 100-F

La grille des spécifications, faisant partie intégrante du *Règlement de zonage* numéro 2010-050, est modifiée afin :



1° de permettre l'usage d'antenne de télécommunication comme usage spécifiquement autorisé dans la zone 100-F ;

2° d'ajouter la note C-4 suivante dans la colonne « Notes générales » :

« C-4 : Une seule antenne de télécommunication est autorisée dans la zone ».

3° d'ajouter la note N-5 suivante dans la colonne « Notes générales » :

« N-5 : Malgré les normes d'implantation applicables à une antenne de télécommunication inscrites aux articles 10.2.1, 10.2.2 et 10.2.3, les normes applicables à une antenne de télécommunication dans la zone 100-F sont les suivantes :

1. Une antenne de télécommunication doit être localisée à une distance minimale de 28 mètres d'une rue;
2. Une antenne de télécommunication doit être localisée à une distance minimale de 7,62 mètres de toute autre ligne de terrain ;
3. Aucun bâtiment ayant une occupation permanente et aucun emplacement résidentiel ne peut être situé à l'intérieur de l'aire de protection égalant un rayon équivalent à 75% de la hauteur de l'antenne depuis cette dernière. »

La grille des spécifications est modifiée en conséquence comme en fait foi la grille sous le numéro 2015-095-03 joint au présent règlement.

### 3. ENTREE EN VIGUEUR

Le présent projet de règlement entrera en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.

ADOPTÉ AUX BERGERONNES

CE 8<sup>e</sup> jour de juin 2015

---

**15-06-1895    Projet d'implantation d'un système serveur réseau à l'édifice municipal et achat de 3 ordinateurs en remplacement de vieux postes – choix d'un fournisseur**

---

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire implanter un système serveur réseau à l'édifice municipal et acheter 3 ordinateurs en remplacement de vieux postes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est allée en appel d'offres sur invitation pour l'achat et l'installation d'un tel système et d'achat des ordinateurs avec plan de financement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 3 soumissions, soit :

NOM DU FOURNISSEUR	Coût (taxes en sus)		
	Serveur réseau	3 ordinateurs (incluant licences Office)	Plan de financement
Service Info-Comm (La Malbaie)	10 123, \$	4 417, \$	Oui
PG Solutions (Rimouski)	9 710, \$	4 075, \$	Oui
Progitech (Chicoutimi)	10 646, \$	3 248, \$	Non

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt d'octroyer au plus bas soumissionnaire et que la soumission déposée par PG Solutions est la plus basse soumission;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
 APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité accepte la soumission du fournisseur PG Solutions pour l'achat et l'installation du serveur réseau au montant de 9 710, \$ (taxes en sus) et de l'achat de 3 ordinateurs avec licences Office au montant de 4 075, \$ (taxes en sus).

QUE le montant total soit financé à même le fonds de roulement.

**15-06-1896 Achat d'un climatiseur pour le bureau municipal –  
 acceptation d'une proposition d'un fournisseur**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu trois soumissions pour l'achat d'un climatiseur pour le bureau municipal suite à l'appel d'offre sur invitation qu'elle a lancé, soit :

Fournisseur	BTU	Installation comprise		Transport compris		coût (tx en sus)
		oui	non	oui	non	
Réfrigération Gagnon inc. Baie-Comeau	9000	x			x	3 537, \$
	18000	x			x	4 316, \$
Thermapro - Chicoutimi	9000	x		x		1 550, \$
	18000	x		x		2 550, \$
Mauvalin - Chicoutimi	9000	x			x	1 950, \$
	18000	x			x	2 950, \$

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge nécessaire d'obtenir l'avis d'experts dans le domaine quant à la capacité d'un climatiseur correspondant à nos besoins;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt commun de choisir la plus basse soumission reçue;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné  
 APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter la soumission de l'entreprise Thermapro de Chicoutimi pour l'achat d'un climatiseur mural pour le bureau municipal;

QUE la directrice générale vérifie auprès d'un expert dans le domaine pour déterminer la capacité nécessaire correspondant aux besoins et d'en faire rapport au conseil;

D'autoriser la trésorerie à effectuer le paiement et à imputer la somme à même le budget de fonctionnement.

**15-06-1897 Achat de caméras pour l'édifice municipal – acceptation d'une proposition d'un fournisseur**

---

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire se munir d'équipement de surveillance à l'extérieur de l'édifice municipal;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a obtenu des prix pour l'achat de caméras de surveillance;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné  
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'autoriser la directrice générale à procéder à l'achat de caméras pour l'édifice municipal au magasin Costco de Chicoutimi et à déboursier un montant d'environ 1 500, \$ plus les frais d'installation.

**15-06-1898 OMH des Bergeronnes - dépôt des états financiers 2014**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter le dépôt des états financiers 2014 de l'Office municipal d'habitation des Bergeronnes et de verser le montant de la contribution municipale au déficit d'exploitation de 4 061, \$.

**15-06-1899 Vente de camions de pompier – acceptation d'offres d'achat**

---

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire se départir des 3 camions de pompier suivant :

1. Ford, L-800, 1980
2. Chevrolet, Chevy van, 1980
3. International, F2524, 1980

CONSIDÉRANT QUE suite à un appel d'offres public se terminant le 3 juin 2015, la municipalité a reçu les offres suivantes :

Chevrolet, Chevy van, 1980		International, F2524, 1980	
Nom	Montant	Nom	Montant
Éric Maillet	500, \$	Terrassement S L	750, \$
Joseph-Antoine Zacharie	500, \$		

CONSIDÉRANT QUE deux offres ont été soumises au même montant pour

le Chevy van 1980;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter l'offre de Terrassement S.L. au montant de 750, \$ pour le camion de marque International, F2524;

QUE les offres au même montant pour le camion Chevy van soient soumises à l'effet de l'adjudication sur surenchère;

QUE la directrice générale invite les deux soumissionnaires à surenchérir sur le Chevy van;

QUE le camion Ford L-800, 1980, soit vendu pour la ferraille à Récupération Brisson de Forestville;

QUE la directrice générale fasse rapport au conseil des transactions effectuées pour le Chevy van et le Ford L-800.

**15-06-1900    *Projet de mise aux normes de l'eau potable, des égouts et des chaussées – offre de services pour travaux d'auscultation visuelle de la chaussée***

---

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a mandaté Stantec Experts-conseils ltée (anciennement la firme Dessau) pour la mise à jour de son plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées;

CONSIDÉRANT QUE ce nouveau plan d'intervention doit être réalisé conformément aux exigences du « *Guide d'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées* », tel qu'émis par le MAMOT en novembre 2013; le dernier plan d'intervention réalisé pour la municipalité des Bergeronnes datant de 2010;

CONSIDÉRANT QUE Stantec a transmis une recommandation pour l'engagement d'une firme pour les travaux d'auscultation visuelle des chaussées, lesquels travaux sont prévus au plan d'intervention;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter la recommandation de Stantec de mandater la firme Maxxum pour les travaux d'auscultation visuelle des chaussées pour un montant de 3 050, \$ (taxes en sus);

QUE cette dépense soit couverte par la subvention du Gouvernement du Québec pour la taxe d'accise.

**15-06-1901    *Quai de la Pointe-à-John – production d'un plan d'affaires pour la recherche de financement pour les travaux de dragage du chenal d'accès à la marina et achat de pontons – offre de services de la firme Lemay + DAA stratégies***

---

CONSIDÉRANT QUE le dragage du chenal et l'achat d'équipements sont en continuité des investissements majeurs liés à la réfection du quai et à l'amélioration des infrastructures touristiques de la Pointe-à-John et sont nécessaires pour l'amélioration de la desserte de la marina;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité et la Communauté d'Essipit souhaitent procéder rapidement au dragage et à l'acquisition de pontons pour améliorer la desserte de la marina et que, dans ce contexte, les deux partenaires désirent soumettre rapidement à divers bailleurs de fonds un document de présentation synthétisant le projet;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé à la firme Lemay + DAA stratégies, pour son expérience dans le dossier de réfection du quai, à transmettre une offre de services pour la réalisation d'un plan d'affaires;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter l'offre de services de la firme Lemay + DAA stratégies pour la production d'un plan d'affaires soutenant la pertinence de réaliser un dragage et l'achat de pontons pour la marina au montant de 4 950, \$ (taxes en sus) et ce, selon l'échéancier requis tel que décrit dans la soumission.

D'autoriser la trésorerie à effectuer le paiement et à imputer la somme à même le fonds de réserve du quai.

**15-06-1902 Convention de location de la marina avec les Croisières Essipit – tarification pour 2015, 2016 et 2017**

---

CONSIDÉRANT QUE la convention de location de la marina entre la municipalité et les Croisières Essipit prévoit qu'en ce qui a trait à la tarification des services à la clientèle, celle-ci doit être soumise à l'approbation du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter la grille de tarification suivante : pour 2015-2016 et 2017 telle que proposée par les Croisières Essipit :

VISITEURS	2015	2016	2017
Quaiage, nuitée/pied	1.35	1.40	1.45
Mise à l'eau kayak	3.60	3.75	3.80
Mise à l'eau bateau sur remorque	5.25	5.50	5.75
Électricité/jour/bateau	3.25	3.50	3.75
SAISONNIERS			
Quaiage particulier/pied	24.75	25.00	25.50
Quaiage commercial/pied	34.00	34.25	34.50

**15-06-1903 Demande d'autorisation de lotissement adressée à la Commission du territoire agricole par Madame Renelle Hovington dans le but de permettre l'implantation d'une ferme sur une partie du lot 4 343 758 – recommandation de la municipalité**

---

CONSIDÉRANT QUE Mme Renelle Hovington a soumis à la Commission du territoire agricole une demande d'autorisation de lotissement sur une partie du lot 4 343 758 situé dans le rang St-Joseph dans le but d'y implanter une ferme;

CONSIDÉRANT QUE toute demande effectuée auprès de la CPTAQ doit être soumise à l'approbation de la municipalité, au préalable;

CONSIDÉRANT QUE le projet de Mme Hovington est conforme aux dispositions du règlement de zonage de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité recommande à la Commission du territoire agricole du Québec l'acceptation de la demande de lotissement de Mme Renelle Hovington sur la partie du lot 4 343 758 formulée dans le but de permettre l'implantation d'une ferme.

**15-06-1904 Demande d'achat d'un terrain municipal situé au Lac-Gobeil et correspondant au lot 4 342 967**

---

CONSIDÉRANT QU'une demande a été déposée au conseil pour l'acquisition d'un terrain municipal situé au Lac-Gobeil et correspondant au lot 4 342 967 d'une superficie de 259m<sup>2</sup>;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire conserver ce terrain pour cause d'utilité publique;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité refuse d'acquiescer à la demande de M. Patrice Girard pour l'acquisition du terrain municipal situé au Lac-Gobeil et correspondant au lot 4 342 967.

**15-06-1905 Explos-Nature – offre de services pour le camp de jour scientifique à la population locale**

---

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Explos-Nature a déposé une demande de renouvellement de la contribution municipale au camp de jour pour les jeunes des Bergeronnes;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil est d'avis que l'organisme Explos-Nature offre un service de qualité, différent, qui plait aux Jeunes et favorise son développement;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

De renouveler la contribution municipale de 5 000, \$ à Explos-Nature pour le camp de jour 2015, aux mêmes conditions que les années précédentes, à savoir :

a) que la municipalité paie (sur présentation de facture) les frais de déplacements effectués lors d'activités destinées aux jeunes jusqu'à concurrence du montant de la subvention et

b) que le montant restant, s'il y a lieu, soit versé à la fin de la saison.

**15-06-1906 Corporation des services universitaires secteur ouest Côte-Nord – demande d'appui à une démarche auprès du Ministère de l'Éducation, Enseignement supérieur et Recherche (MEESR) dans le but de faire progresser les discussions vers des avenues plus positives**

---

CONSIDÉRANT QUE la CUCN désire faire augmenter la subvention provenant du Programme 04-Enseignement supérieur, élément 02-Universités qui vise à rendre les services d'enseignement accessibles aux étudiants des réseaux collégial et universitaire de la région, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement, et ce, afin de maintenir ses services en place;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité des Bergeronnes appui la démarche de la Corporation des services universitaires secteur ouest Côte-Nord auprès du ministère de l'Éducation, Enseignement supérieur et Recherche dans le but de faire progresser les discussions vers des avenues plus positives pour l'obtention de subventions provenant de leur programme d'enseignement.

**15-06-1907 Pacte fiscal transitoire 2015 concernant les transferts financiers aux municipalités – appui à la FQM dans une démarche de négociation proposée par les délégués au Grand Rendez-vous des régions auprès du gouvernement du Québec avant la signature du prochain pacte fiscal**

---

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec s'est engagé à établir une relation de partenariat entre les municipalités et le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire s'est engagé à effectuer une réelle décentralisation des pouvoirs et des leviers financiers vers les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes des élus avec toute la légitimité pour agir;

CONSIDÉRANT QUE 93 % de l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ont participé à une vaste consultation menée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) sur les priorités du milieu municipal;

CONSIDÉRANT QUE quelque 400 délégués ont été très clairs sur leurs ambitions à l'occasion du Grand Rendez-vous des régions, le 3 juin 2015;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation des normes et des exigences du gouvernement du Québec impose de lourdes charges financières aux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences du Pacte fiscal transitoire sont insoutenables et qu'il y a urgence d'agir;

CONSIDÉRANT QU'il est impératif qu'un nouveau Pacte fiscal soit signé avant la préparation des budgets municipaux de 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné  
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'APPUYER la FQM dans sa volonté de participer en équipe à la négociation du prochain Pacte fiscal dans la mesure où les régions trouveront leur compte;

DE DEMANDER à la FQM de ne signer le prochain pacte fiscal que si et seulement si les éléments suivants s'y retrouvent :

- des moyens financiers qui suivent les nouvelles responsabilités vers l'autonomie des municipalités et des MRC;
- une diversification des revenus à l'avantage de toutes les régions du Québec;
- des leviers financiers spécifiques au milieu rural et aux municipalités dévitalisées;
- des orientations sur l'allègement de la reddition de comptes.

c. c. : Philippe Couillard, premier ministre du Québec,  
Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire,  
Pierre Arcand, ministre responsable de la Côte-Nord,  
Marjolain Dufour, député de René-Lévesque

#### **Correspondance et informations :**

- MTQ – lettre du 20 mai 2015 signifiant l'abandon de gestion de la rue Principale;
- CPE la Giroflée de Forestville – situation actuelle,
- Culture pour tous – invitation à participer aux 19e journées de la culture et à proclamer le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants « Journées de la culture »;
- Dossier de restructuration du réseau des offices d'habitation du Québec – document concernant l'organisation collaborative transmis par le Regroupement des Offices d'habitation du Québec (ROHQ) en mai 2015,
- FQM – invitation au 74<sup>e</sup> congrès annuel,
- Office des personnes handicapées – La Semaine québécoise des personnes handicapées nous invite à l'action,
- Chercheur à l'UQAR – demande d'appui pour le projet sur l'érosion côtière,

**15-06-1908** **Projet sur l'érosion côtière – appui municipal à la réalisation d'outils de planification de l'aménagement côtier et d'adaptation en fonction des effets des changements climatiques sur l'érosion côtière**



---

CONSIDÉRANT QUE l'érosion côtière est une problématique présente sur notre territoire;

CONSIDÉRANT QUE les communautés et les régions du Québec maritime ont besoin de plus d'outils pour intervenir adéquatement afin de réduire les risques côtiers et mieux planifier l'aménagement de la zone côtière en fonction de l'érosion;

CONSIDÉRANT QU'un projet semblable a été réalisé avec succès dans la Baie-des-Chaleurs et a été très apprécié des municipalités et des MRC;

CONSIDÉRANT QUE la Chaire de recherche en géoscience côtière et le Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières possèdent l'infrastructure de recherche et l'expertise sur les risques côtiers et les changements climatiques;

CONSIDÉRANT QUE l'équipe de la Chaire de recherche en géoscience côtière et le Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières de l'UQAR désirent collaborer avec nous pour nous aider dans la gestion des risques côtiers, dans l'identification des zones d'intervention prioritaires et dans le choix des options d'adaptation;

CONSIDÉRANT QUE le projet n'implique aucun engagement financier de la part de la municipalité, mais plutôt la participation à 3 rencontres de travail sur les 3 années du projet;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil municipal appuie le projet de réalisation d'outils de planification de l'aménagement côtier et d'adaptation en fonction des effets des changements climatiques sur l'érosion côtière proposé par la Chaire de recherche en géoscience côtière et le Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières de l'UQAR.

**Demandes de commandites, d'aide financière ou de cotisation annuelle :**

**15-06-1909 Popote roulante « Les délices Maison » - demande d'aide financière**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné  
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte de verser une contribution financière de 50, \$ à l'organisme Popote roulante « Les délices Maison » pour 2015.

**15-06-1910 Comité du Festival de la baleine bleue – demandes en vue de la tenue du festival 2015**

---

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'acquiescer aux demandes suivantes du comité du Festival de la baleine bleu lors de la fin de semaine de la tenue du festival du 31 juillet au 2 août:

- Utilisation des terrains adjacents à la caserne de pompiers,
- Participation du maire à la parade et prononcer le discours l'ouverture du festival le 31 juillet,
- Voir à la préparation du char allégorique de la municipalité,
- Voir à ériger une clôture adéquate de façon à délimiter le site et à disposer des poubelles vertes et bleues et barrières de sécurité pour bloquer la rue du Boisé,
- Fournir l'aide des 2 étudiants pour diverses tâches durant la fin de semaine,
- Obtenir la collaboration des pompiers pour assurer la sécurité sur le site et participer à la parade.

**15-06-1911 Chevaliers de Colomb - demande de contribution financière**

---

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard  
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil refuse d'acquiescer à la demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb.

**15-06-1912 Association forestière Côte-Nord – cotisation annuelle**

---

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte de verser le montant de la cotisation annuelle de 50, \$ à l'Association forestière Côte-Nord.

**15-06-1913 Comité de parents des Bergeronnes – demande d'aide pour l'inscription des enfants au camp de jour de l'Explos-Nature**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné  
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil autorise 50% des coûts d'inscription aux parents d'enfants qui fréquenteront le camp de jour d'Explos-Nature des Bergeronnes pour l'année 2015.

**15-06-1914 Randonnée vélo santé ALCOA – participation municipale**

---

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte de contribuer pour un montant maximum de 50,\$  
pour la randonnée vélo santé ALCOA.

**15-06-1915 Clinique de golf à Tadoussac – demande de participation  
financière pour l'inscription des jeunes des Bergeronnes**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert  
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte de contribuer pour 50% aux coûts d'inscription au  
golf de Tadoussac des jeunes des Bergeronnes.

**VARIA :**

**Période de questions :**

Le maire répond aux questions de l'assistance

**15-06-1916 Fermeture de l'assemblée**

---

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Luc Gilbert demande la levée de la  
séance. Le maire déclare la séance close à 20h24.

---

Francis Bouchard  
Maire

---

Lynda Tremblay  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

---

*Je, Francis Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal  
équivalant à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au  
sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*